

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL. – FORMATION INITIALE

OBJECTIFS

- Etre capable d'adopter un comportement de préventeur dans son entreprise
- Etre capable d'effectuer les gestes de secours destinés à analyser, protéger, secourir et préserver l'intégrité physique de la victime en attendant l'arrivée des secours

PROGRAMME

Le rôle du SST

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession
- Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Articulation de son action avec les autres acteurs de la prévention en entreprise

Recherche des risques persistants pour permettre de protéger

- Identifier les dangers dans la situation concernée
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
- Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) danger(s) identifiés
- Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression
- Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels
- Faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du danger identifié ne peut être envisagé de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce risque
- Eléments de sauvetage et technique de dégagement d'urgence dans ces situations ou selon les risques propres à l'entreprise
- Dégagement d'urgence par traction de la victime au sol
- Cas particulier : Protection des populations en cas d'alerte : la sirène

De protéger à prévenir

- Repérer des dangers dans une situation de travail
- Supprimer ou isoler les dangers

Examiner la victime et faire alerter

- Examiner la (les) victimes avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

De faire Alerter à Informer

- Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou les personnes chargées de prévention

Secourir

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (les) victime(s)

Les risques spécifiques à l'entreprise

S26

DUREE : 2 jours
14 heures

PRIX HT : Sur demande
selon nombre de stagiaires

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Sur demande

PEDAGOGIE

Formation essentiellement pratique. Explications du programme données pendant l'apprentissage des gestes. Contrôle continu effectué par l'animateur

PRE-REQUIS

Pas de pré-requis particulier, hormis le fait de savoir parler, et comprendre le français

MODALITES D'EVALUATION

Évaluation pratique réalisée en fin de formation en vue de la délivrance du certificat SST

SANCTION DE STAGE

Certificat de réalisation + Carte SST

PUBLIC(S) CONCERNE(S)

Toute personne de l'entreprise

FORMATEUR

Formateur compétent